



**JOURNÉE « LA FRANCOPHONIE »**  
**« L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER INTERPELLE**  
**LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE »**  
**7 JUIN 2024**

**LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE :**  
**SOMMES-NOUS SORTIS DE L'INCANTATION ?**

**par Patrick SEVAISTRE**

Membre du CIAN, enseignant à Sciences Po Paris, correspondant de la 3<sup>e</sup> section de l'ASOM

La quatrième édition de l'Alliance des Patronats francophones qui s'est tenue du 29 au 31 mai 2024 à Marrakech a rassemblé plus de 1000 participants venant de 40 pays francophones. Les trente-cinq organisations patronales membres de l'Alliance qui se sont ainsi mobilisées ont confirmé l'émergence d'un réseau francophone collaboratif et uni pour une croissance partagée.

On ne peut que se réjouir de cette initiative privée à l'heure où la Francophonie est battue en brèche et où plusieurs pays francophones se laissent tenter par les sirènes du Commonwealth.

Est-ce que pour autant cette avancée constitue un véritable tournant dans l'approche du fait francophone par les entreprises françaises qui ont jusqu'ici délaissé cette réalité ? On ne peut que l'espérer...

Mais c'est encore loin d'être gagné. Disons-le, la Francophonie est aujourd'hui, pour nos compatriotes, une préoccupation accessoire. Fardeau pour les uns, atout pour les autres, le français comme langue des affaires dispose d'une importance très relative, voire marginale par rapport à l'anglais. Probablement la manifestation d'une crise d'identité nationale et d'un excès de faux modernisme, mais beaucoup de Français ne se considèrent même pas comme francophones. À leurs yeux, les francophones, ce sont tous ceux qui parlent français hors de France, et non les Français.

Dans notre appareil d'État, ce constat est particulièrement flagrant. En matière de politique étrangère, la Francophonie n'est clairement pas une priorité pour la France et les Français ne réalisent pas à quel point celle-ci est vulnérable, celle-ci, contrairement à l'idée reçue, n'étant pas assurée de croître à la faveur de la croissance démographique africaine.

Force est de constater que dans les enceintes internationales, l'usage du français dans les faits a très fortement reculé au profit de l'anglais et plus souvent du *globish*, cet ersatz de la langue anglaise qui réduit les horizons de pensée et limite l'expression plus qu'elle ne la facilite. Facile à voir à Bruxelles où l'effet Brexit ne joue pas en faveur de la Francophonie, loin de là. Il y a vingt-cinq ans, 40 % des documents de la Commission européenne étaient rédigés en français ; aujourd'hui il n'y en a plus que 3 %, cela parce que les parlementaires et les autorités laissent faire, alors que l'anglais, rappelons-le, n'est pas la langue maternelle de l'Union européenne.



On se demande d'ailleurs où est la Francophonie économique avec les formules utilisées par nos dirigeants. Quand le ministre en charge du Commerce extérieur et de l'Attractivité, parle « business », il propose « Choose Africa » ; quand il s'adresse aux diasporas, il dit « Meet Africa » ; quand il parle aux jeunes pousses (*start-up* en anglais), il répond « Digital Africa » ; quand il annonce un appel à projets pour les entrepreneurs du numérique culturel, il dit « Digital Challenge » ; quand le gouvernement parle de culture pour promouvoir une nouvelle politique en direction des artistes africains, il dit « Africa creative ».

Quand l'Agence française de Développement (AFD) parle de recherche avec les chercheurs africains, elle renonce à soutenir la revue *Afrique contemporaine* pour privilégier « Global Africa ». Quand elle vous invite à sa fête le 10 février 2023, elle affiche en grand « Let's Start Together – The Party! ». Quand elle vous invite à une conférence, elle le fait dans le cadre de l'*AFD Invitation Research conversations*.

Un abandon mal vécu par les Africains qui deviennent les derniers gardiens de la francophonie. Et une absurdité pour les partenaires d'une agence publique qui porte le qualificatif de « française » et qui a reçu ces dernières années de l'État français la mission de promouvoir la dimension culturelle de la politique de coopération.

Comment pourrait-il en être autrement au vu de la manière dont la Francophonie est organisée. Malgré des améliorations récentes, la Francophonie gère aujourd'hui un dispositif institutionnel qui ne contribue ni à la visibilité, ni à la lisibilité de ses actions. S'agissant plus particulièrement de la Francophonie économique, il est clair que ses résultats ne sont pas à la hauteur de son potentiel. Pour l'immense majorité des entreprises, elle reste un non-sujet. Les entreprises perçoivent cette Francophonie économique comme la défense de la langue française dans la pratique des affaires, thème devenu ringard auprès des milieux d'affaires français qui prônent la diversité linguistique.

Le fait est que les outils économiques mis en place par la Francophonie n'intéressent que peu les entreprises francophones. Ces outils sont au carrefour du politique et des affaires. En voulant mélanger le politique et l'économique et en voulant institutionnaliser ces relations, le résultat est que ces outils sont totalement déconnectés du monde réel de l'entreprise. Ce mélange des genres a fini par avoir un effet dissuasif, au Nord comme au Sud, sur les entrepreneurs les plus sérieux, surtout au Sud... quant au Nord, la notoriété de ces outils auprès des milieux d'affaires est très faible.

Ce faisant, on n'a pas réussi à donner un prolongement économique à la langue française comme l'ont fait les Britanniques avec le Commonwealth Business Forum (CBF) ou les Portugais avec la Communauté des Pays de Langue portugaise (CPLP), ce qui permet à ces organisations de potentialiser l'influence de leurs membres au sein des organisations internationales ou lors des négociations internationales.

Continuer ainsi à promouvoir la Francophonie économique avec les institutionnels mais sans les entreprises, c'est rester dans l'incantation et le concept restera creux. Les entreprises ne s'intéresseront sérieusement à la Francophonie économique qu'à partir du moment où elles y trouveront un intérêt, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui...

Elles y trouveront un intérêt à partir du moment où la France fera de la Francophonie offensive un objectif de premier plan de sa stratégie d'influence – non pas pour promouvoir les intérêts français – mais pour mettre en place une communauté d'intérêt qui profite à tous les francophones. Il est temps pour les francophones de faire vivre un sentiment d'appartenance et de mettre en mouvement une communauté d'intérêts, à la condition que celle-ci ne soit pas subordonnée aux intérêts particuliers des États qui la composent.



L'enjeu est le même chez les lusophones où les dirigeants de la CPLP affirment que celle-ci ne deviendra véritable communauté qu'à partir du moment où le Portugal cessera d'envisager cette organisation comme un instrument visant à préserver ou reconquérir un certain statut ou prestige au sein des nations, et où le Brésil ne l'utilisera plus comme un instrument supplémentaire visant à son insertion internationale.

Mais la Francophonie économique ne doit pas se limiter à améliorer les chances de faire des affaires en français, avec ici ou là des clubs d'affaires accrochés au hasard de rencontres personnelles et de relations individuelles. Son ambition doit être globale. Celle-ci doit se traduire par la création de nouveaux outils francophones d'influence, avec une culture de la guerre économique qui en finisse avec une gestion de la Francophonie trop marquée par la culture politique française, selon laquelle sphère publique et privée poursuivent des logiques opposées.

La Francophonie économique, dans cette stratégie, doit renforcer une sphère d'influence, notamment à partir du droit continental et des normes, en vue d'instaurer union juridique et normative francophone, tout particulièrement dans le contexte du chantier de la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine).

À cet égard, l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) est un parfait exemple de l'intérêt stratégique de détenir le pouvoir de la norme. Rappelons que l'OHADA, créée en 1993, est le théâtre en Afrique d'un rapport de force pour la conquête, le contrôle et la pratique du « pouvoir du droit ». Sur le territoire OHADA, un des espaces juridiques les plus intégrés au monde, s'opposent ainsi dix-huit pays africains francophones, de tradition juridique civiliste, aux autres pays de traditions juridiques issues de la *Common Law*, notamment.

Mais le rapport de force est désormais tendu et incertain. Un certain nombre de pays africains francophones (Rwanda, Burundi) vivent actuellement une période de basculement et d'autres pourraient suivre. Ces États sont en train de passer d'une tradition francophone à un renouveau anglophone, et on voit de plus en plus de textes législatifs désormais rédigés par des anglophones alors que le système juridique reste, encore pour le moment, francophone.

Ce risque est accru par le fait notamment que l'État français, s'il est vrai qu'il avait joué un rôle moteur au moment de la création de l'OHADA, tend à se désintéresser de la question...

Sans chantier économique, la Francophonie ne sera pas crédible et son avenir est en cause. La solution est loin d'être simple. Quelques urgences s'imposent, notamment celle d'admettre la nécessité d'une stratégie d'influence, de contre-influence et d'outils offensifs. Sortons de l'incantation, le temps n'est pas pour la Francophonie de la défensive, mais bien celui de l'offensive, et l'objectif doit être de bâtir un espace économique francophone pouvant durablement offrir des possibilités nouvelles d'échanges, d'accroissement des investissements croisés et de développement des entreprises et du commerce.

Sommes-nous enfin sortis de l'incantation en matière de Francophonie économique ? On peut toujours rêver, mais il faut y croire pour redonner de la force à un projet qui doute de lui-même, et dont les élites françaises, trop souvent et depuis trop longtemps, se désintéressent.

La prochaine présidence française du Conseil de l'Union européenne, qui sera effective dans les six premiers mois de 2022, sera-t-elle une opportunité historique pour le projet francophone ? ○